

## Questions et réponses 8 - 13

<b>Q8</b>	Le soumissionnaire retenu doit-il être un fournisseur approuvé par le gouvernement avant de remporter la DP?
<b>R8</b>	<b>La présente demande de propositions est ouverte au public, et le soumissionnaire retenu ne doit pas déjà être un fournisseur approuvé par le gouvernement pour que sa proposition soit retenue.</b>

<b>Q9</b>	Accepteriez-vous que des ressources soient embauchées à l'extérieur du Canada dans le cadre de cette DP? Nos meilleures ressources pour le travail demandé se trouvent en Israël.
<b>A9</b>	<b>Tant que l'entreprise responsable est située au Canada, des employés peuvent effectuer le travail à l'étranger.</b>

<b>Q10</b>	Aucune valeur n'a été attribuée aux critères cotés énoncés aux pages 32 et 33. Le SPP pourrait-il les préciser?
<b>A10</b>	<b>Les critères cotés compteront pour 70 % de la note totale, et la proposition financière pour 30 %</b>

<b>Q11</b>	Le SPP peut-il préciser si des vendeurs de produits ont été embauchés?
<b>A11</b>	<b>Puisque cette DP vise à établir des critères pour des projets dont les produits pourraient provenir en partie de cette exigence, aucun vendeur n'a été embauché pour ces produits futurs pour le moment.</b>

<b>Q12</b>	Sur la page 33 de 34 de la version anglaise de la Demande de proposition pour un spécialiste en cybersécurité, il est mentionné au point b) de la description du critère R3- Proposition de plan de travail que le soumissionnaire doit fournir des dates potentielles de début et de fin assorties de jalons sous forme de diagramme de Gantt. On peut aussi lire au sous-alinéa (i) Calendrier facultatif, si plus de deux mois sont requis. Veuillez nous expliquer ce que signifie le sous-alinéa (i).
<b>A12</b>	Compte tenu de l'évolution rapide des services infonuagiques et des normes et des contrôles de sécurité, nous voulons que cette initiative soit lancée rapidement et permette au SPP d'établir un échéancier initial. On s'attend à ce que le projet dure environ deux mois, car les consultants maîtrisent déjà les normes existantes. Si l'échéancier proposé est plus long, nous aimerions obtenir différentes options, comme une mise en œuvre progressive ou des livrables réalisés en parallèle pour que la date de fin du projet soit raisonnable.

<b>Q13</b>	À la page 37 de 40 de la version française de ce document, on mentionne au point d) de la description du critère C3- Proposition du plan de travail que le soumissionnaire doit préciser le tarif quotidien. Cette exigence n'est pas précisée dans la version anglaise du document. Veuillez confirmer si le tarif quotidien doit être précisé ou non dans notre proposition de plan de travail.
<b>A13</b>	Le tarif quotidien doit être fourni à l'Annexe C – FORMULAIRE DE STRUCTURE DES PRIX, et ne doit pas être précisé dans la proposition de plan de travail.